

Surveillances régionales

Date de publication : 03.05.2024

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Synthèse avril 2024

Arboviroses

Début de la surveillance renforcée au 1^{er} mai

→ Plus d'informations *page 3*.

Allergies

Légère augmentation en S15 et S16 (du 8 au 21 avril 2024) du nombre de cas d'allergies diagnostiqués par SOS Médecins et de la part d'activité SOS Médecins.

→ Plus d'informations *page 4*

Infections respiratoires aiguës (IRA)

Poursuite de la baisse d'activité à un niveau modéré. Nombre faible de foyers d'IRA en établissements médico-sociaux (EMS).

→ Plus d'informations *page 5*

Maladies à déclaration obligatoire

Suivi mensuel des cas d'hépatite A, d'infection invasive à méningocoque, de légionellose et de rougeole

→ Plus d'informations *page 6*

Mortalité toutes causes

Au cours du mois d'avril, un excès non significatif de mortalité toutes causes confondues a été observé en semaine 15 (du 8 au 14 avril).

→ Plus d'informations *page 7*

Actualités

● Recrudescence de cas importés de dengue en France hexagonale : appel à la vigilance à l'approche de la saison d'activité du moustique tigre

Face à la situation sans précédent du nombre de cas importés de dengue dans l'ensemble de la France hexagonale depuis 2023 et à la recrudescence des cas notifiés, depuis le 1^{er} janvier 2024, Santé publique France appelle à la vigilance de tous pour limiter le risque de foyers sur le territoire. [Pour en savoir plus](#)

● Recrudescence de la coqueluche en Europe et en France, appel à une vigilance renforcée

Santé publique France publie les données actualisées de surveillance de la coqueluche du réseau RENACQ en France, en 2022 et 2023, et signale une circulation plus importante de la maladie sur le territoire depuis le début de l'année 2024. [Pour en savoir plus](#)

● Bronchiolite : deux études françaises démontrent l'efficacité du Beyfortus® dans la prévention des cas graves et la réduction des hospitalisations chez les nourrissons

Après une saison 2022/2023 marquée par une épidémie de bronchiolite due au Virus Respiratoire Syncytial (VRS) de forte intensité, notamment en termes de passages aux urgences et d'hospitalisations, le gouvernement a lancé le 15 septembre 2023 une campagne d'immunisation préventive, à travers l'administration du nirsevimab (Beyfortus®), pour protéger les nourrissons et freiner la circulation de ce virus. [Pour en savoir plus](#)

● Semaine européenne de la vaccination 2024

Elaboré par le ministère chargé de la Santé, après avis de la Haute autorité de santé (HAS), le calendrier des vaccinations réunit l'ensemble des recommandations vaccinales, générales et particulières, applicables en fonction de l'âge. [Pour en savoir plus](#)

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes organise une soirée d'information destinée aux professionnels de santé le **lundi 13 mai 2024 de 18h à 20h**, en présentiel et distanciel. [Pour en savoir plus](#)

Suite à la recrudescence de la rougeole en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé a décidé de lancer une campagne de communication pour inciter la population à vérifier - et mettre à jour si nécessaire - son statut vaccinal concernant cette maladie. [Pour en savoir plus](#)

● Alcool en Auvergne-Rhône-Alpes. Bilan de la consommation en 2021 et des passages aux urgences en 2023

Santé publique France a publié un bilan régional le 2 mai 2024. [Pour en savoir plus](#)

● Rencontres de Santé publique France

Les rencontres de Santé publique France se tiendront les 13 et 14 juin 2024. [Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

Allergies

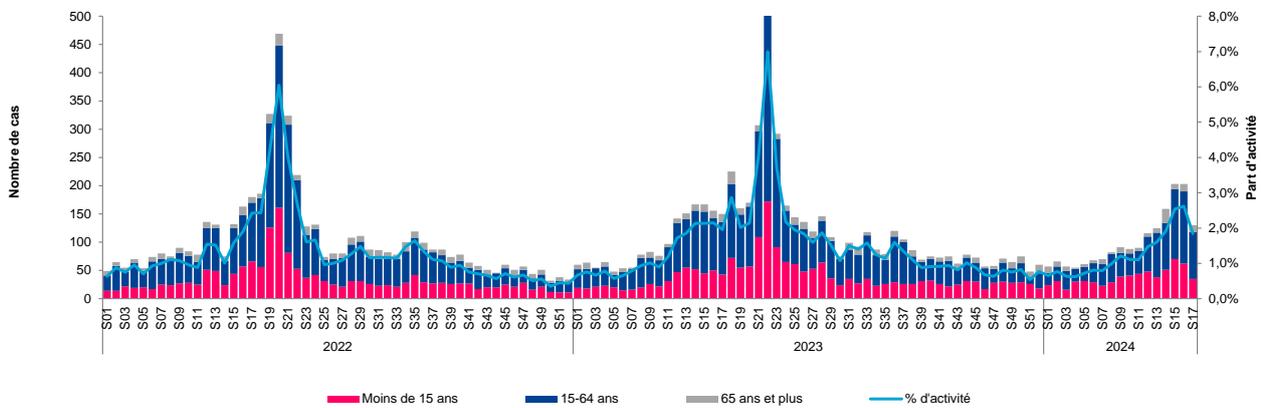
– **Légère augmentation en S15 et S16** (du 8 au 21 avril 2024) du nombre de cas d'allergies diagnostiqués par SOS Médecins et de la part d'activité SOS Médecins

– **Activité comparable** à celle observée aux mêmes périodes les deux années précédentes

Plus d'informations :

- Site du RNSA : [bulletin](#) et [carte de vigilance des pollens](#)
- Site d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes : [Indices de la qualité de l'air](#)
- Site du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités : [informations générales sur les pollens](#)

Figure 1 : Nombre hebdomadaire des consultations diagnostiquées « allergies » par les associations SOS Médecins de la S01-2022 (3 au 9 janvier 2022) à la S17-2024 (22 au 28 avril 2024) en Auvergne-Rhône-Alpes – Source : SOS Médecins au 30/04/2024



À LA MAISON

- 
 - Rincez vos cheveux le soir
- 
 - Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil
- 
 - Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)

À L'EXTÉRIEUR

- 
 - Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
- 
 - Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
- 
 - En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

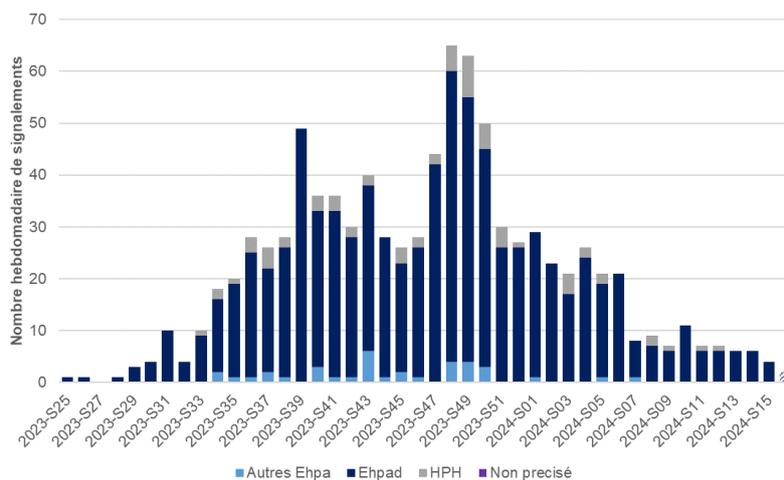
Dynamique des signalements (Figure 2) :

- Depuis le 20 juin 2023 (2023-S25), 913 épisodes de cas groupés d'IRA dans des EMS de la région ont été signalés sur le [portail des signalements](#), la majorité (89%) étant survenus dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Depuis mi-février (semaine 2024-S07), un peu moins de 10 signalements sont observés en moyenne chaque semaine.

Caractéristiques des épisodes (Tableau 1) :

- Des recherches étiologiques ont été menées pour 830 des 913 foyers signalés (91%).
- Etiologies retenues par le déclarant : SARS-CoV-2 (une des étiologies dans 660 épisodes et la seule étiologie dans 594 d'entre eux), virus grippal (une des étiologies dans 162 épisodes et la seule étiologie dans 100 d'entre eux) et virus respiratoire syncytial (VRS) (une des étiologies dans 43 épisodes et la seule étiologie dans 18 d'entre eux.) Au total, pour 75 épisodes, plus d'une étiologie a été retenue.

Figure 2 : Nombre hebdomadaire de cas groupés d'IRA signalés par les EMS, par type d'établissement, depuis la semaine 2023-S25, Auvergne-Rhône-Alpes



* Critère de signalement : survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours. [En savoir plus](#). Les données des deux dernières semaines (S16 et S17) ne sont pas consolidées. S16 figure hachurée et S17 ne figure pas sur le graphique.

Tableau 1 : Caractéristiques des cas groupés d'IRA signalés par les EMS depuis la semaine 2023-S25, Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristique	Total
Signalements (volet initial)	
Nombre total de signalements	913
Chez les résidents	
Nombre total de de cas d'IRA	11 668
Dont nombre total de cas hospitalisés	317
Dont nombre total de cas décédés en EMS	229
Chez les personnels	
Nombre total de de cas d'IRA	2 861
Signalements cloturés	
Nombre de signalements cloturés	757
% des signalements cloturés	83%
Taux d'attaque chez les résidents (/100 résidents)	17.5
Taux d'attaque chez les personnels (/100 personnels)	5.0

Maladies à déclaration obligatoire

Au niveau régional, Santé publique France suit plus particulièrement 4 maladies à déclaration obligatoire à potentiel épidémique : hépatite A, infection invasive à méningocoque (IIM), légionellose et rougeole. Les données ci-dessous concernent les cas domiciliés dans la région et sont présentées selon la date d'apparition des symptômes.

Plus d'informations :

- Site de Santé publique France : [liste des maladies à déclaration obligatoire](#)
- Site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [déclaration et gestion des signalements par l'ARS](#)

Tableau 2 : Evolution annuelle du nombre de cas d'hépatite A, d'Infection invasive à méningocoque (IIM), de légionellose et de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-2024

	2022	2023	2024 (données arrêtées au 02/05/24)
Hépatite A	65	128	29
IIM	60	93	25
Légionellose	371	335	51
Rougeole	0	73	77

Figure 3 : Evolution mensuelle du nombre de cas d'hépatite A, Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-2024



Figure 4 : Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM, Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-2024

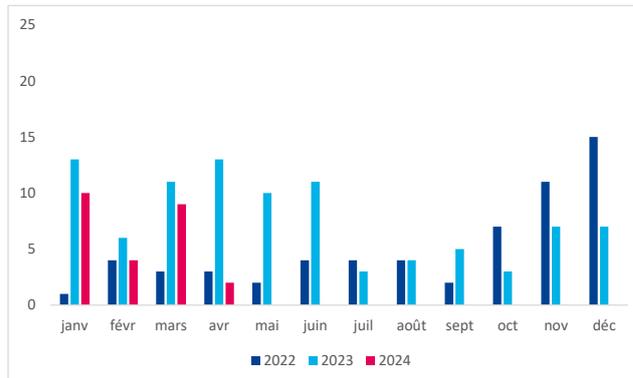


Figure 5 : Evolution mensuelle du nombre de cas de légionellose, Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-2024

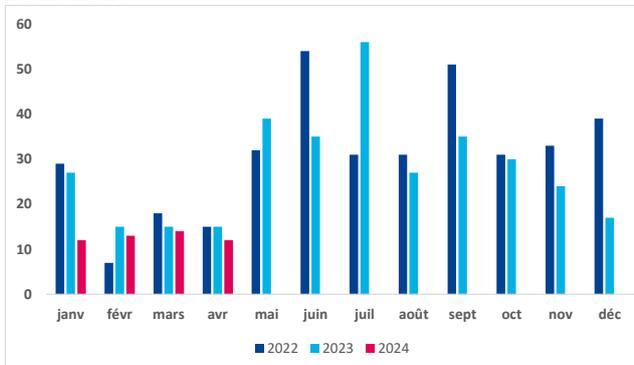


Figure 6 : Evolution mensuelle du nombre de cas de rougeole, Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-2024

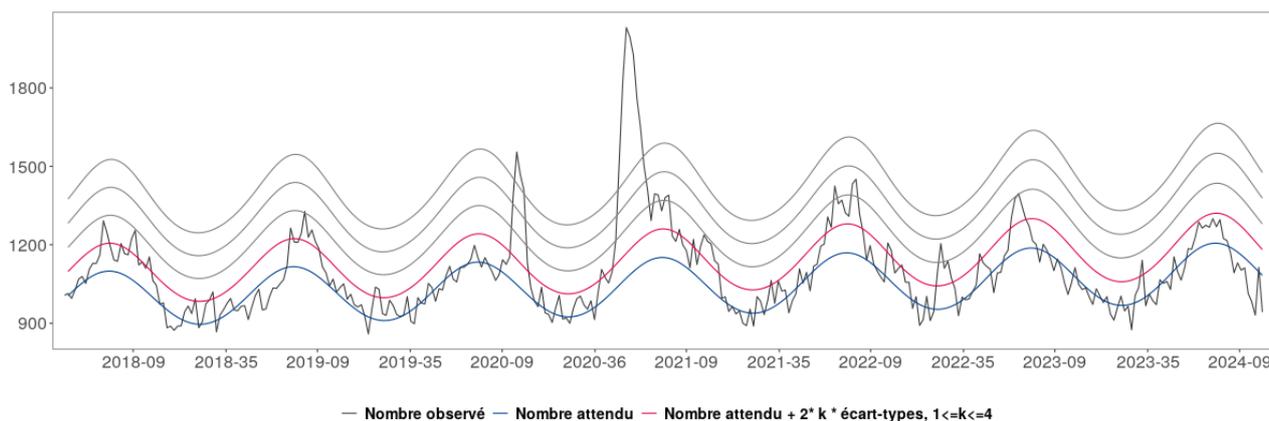


Mortalité toutes causes

Au cours du mois d'avril, un excès non significatif de mortalité toutes causes confondues a été observé en semaine 15 (du 8 au 14 avril).

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 7 : Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (Source : Insee)



Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)
- Surveillance de la mortalité : [cliquez ici](#)

Certification électronique des décès : depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins. Pour en savoir plus. Parution du Décret n° 2022-284 du 28 février 2022 relatif à l'établissement du certificat de décès

Remerciements

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : les services d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS Médecins, les services de réanimation, le Réseau Sentinelles de l'Inserm, le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL), les établissements médico-sociaux, les mairies et leur service d'état civil, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance, les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

Equipe de rédaction

Thomas BENET, Elise BROTTE, Delphine CASAMATTA, Erica FOUGERE, Rémy OUEDRAOGO, Philippe PEPIN, Damien POGNON, Christine SAURA, Alexandra THABUIS, Emmanuelle VAISSIERE, Jean-Marc YVON

Pour nous citer : Bulletin surveillances régionales. Édition Auvergne-Rhône-Alpes. Avril 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 pages, 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 3 mai 2024

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr